

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 5 AVRIL 2024

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 11
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 14

Date de convocation : 29 mars 2024.

Date de publication : 12 avril 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq avril à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Bernard FAVRE, Bernard COTTIN, Willy BONFY, et Mmes Florence CHEVASSON, Marie-France AULAS, Sophie DUMONTEL et Virginie THIVENT.

Excusé(es) : M. Loïc COLTEL a donné procuration à M. Bernard COTTIN, M. Benoît MEILHAC, Mme Sonia BLONDEAU a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL, et Mme Laure SEYDOUX a donné procuration à M. Robert LUQUET.

Absent(s) : M. Fabrice THERVILLE.

Secrétaire de séance : M. Jean-André GUILLERMIN.

Objet : 2024/0504/026 – Attribution des subventions aux associations - Année 2024.

Sur proposition de la commission « communication, économie, culture et animation », le Conseil municipal procède à la répartition des subventions aux associations, selon le tableau annexé.

La répartition tient compte du bilan donné par chaque association, de ses besoins et de l'aide apportée par la commune sous des formes diverses (mise à disposition de locaux, de terrains, prise en charge de l'éclairage, du chauffage).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve la répartition et le montant total des subventions fixées à 27 020.20 € selon le tableau joint à la présente délibération,
- Dit que les montants seront imputés sur les crédits inscrits au compte 65748 du budget 2024.

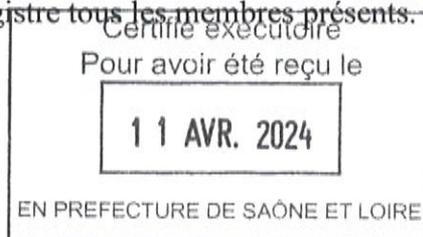
Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme
Le 10 avril 2024,
Le Maire, Robert LUQUET



AIDES AUX ASSOCIATIONS 2024	
ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS VOTEES (en €)
ADMR	1 772.10
AIDCA	11 257.75
Société de Boules	200
Amicale des Sapeurs-Pompiers	450
Amicale du Don du sang	300
APVLC	80
Association Evidanse	400
Atelier du bout du monde	250
Bibliothèque municipale	1 200
Comité de jumelage	1 000
Les randonneurs du Val Lamartinien	150
Dojo Sorlinois	1 000
Eau Vive Animation	200
FNACA	100
Football Club	1 300
Gymnastique volontaire	250
Les Jardins du Fil	500
Les Carrières de La Lie	900
Société de chasse « Le réveil »	450
Sou des Ecoles	1 290
Sport Loisirs Jeunesse Tennis	150
Team RAJE	250
SPA	1 369.35
ABC Davayé	50
Accueil des Charmilles	100
Les papillons blancs	100
Comité des Lycéens Resto du Cœur	100
Association de prévention routière	50
Souvenir Français	190
Musival	1 611
TOTAL (Associations Subventions 2024)	27 020.20